**L’évaluation :**

1. **définitions**

*« L’évaluation est une fonction qui consiste à porter une appréciation aussi systématique et objective que possible, sur un projet en cours ou achevé, un programme ou un ensemble de lignes d’actions, sa conception, sa mise en oeuvre et ses résultats. Il s’agit de déterminer la pertinence des objectifs et leur degré de réalisation, l’efficience au regard du développement, l’efficacité, l’impact et la viabilité ».***Comité d’aide au développement (CAD/OCDE)**

*« L’évaluation prend en compte de façon raisonnée les différents intérêts en présence et recueille la diversité des points de vue pertinents sur l’action évaluée, qu’ils émanent d’acteurs, d’experts ou de toute autre personne concernée. »***Charte de l’évaluation de la Société Française de l’Evaluation (SFE)**

Évaluer : 1) orter un jugement sur la valeur de, évaluer une fortune. stimer, calculer, chiffrer, déterminer par le calcul.

2) ar extension, fixer approximativement, apprécier, estimer, juger : évaluer une distance.

3) bstrait : évaluer les risques. Le etit obert, dictionnaire de la langue française.

2. Éaer : pération qui consiste à estimer, à apprécier, à porter un jugement de valeur ou à accorder une importance à une personne, à un processus, à un événement, à une institution ou à tout objet à partir d’informations qualitatives et/ou quantitatives et de critères précis en vue d’une prise de décision. Evaluer, c’est comprendre, éclairer l’action de façon à pouvoir décider avec justesse de la suite des événements (Legendre, ictionnaire actuel de l’éducation, 1993, uérin). 3. Évaluer : démarche ou processus conduisant au jugement et à la prise de décision. Jugement qualitatif ou quantitatif sur la valeur d’une personne, d’un objet, d’un processus, d’une situation ou d’une organisation, en comparant les caractéristiques observables à des normes établies, à partir de critères explicites, en vue de fournir des données utiles à la prise de décision dans la poursuite d’un but ou d’un objectif (Legendre, ictionnaire actuel de l’éducation, 1993, uérin). 4. Éaer : ider à prendre des décisions. rocessus (1) par lequel on définit (2), obtient (3) et fournit (4) des informations (5) utiles (6) permettant de juger les décisions possibles (7) (tufflebeam, 1980). (1) processus = activité continue (2) on définit = identifier les informations pertinentes (3) on obtient = recueillir, analyser, mesurer des données (4) on fournit = communiquer ces données (5) des informations = faits à interpréter (6) informations utiles = qui satisfont aux critères de pertinence (7) décisions possibles = actions d’enseignement, d’orientation 5. Éaer : xaminer le degré d’adéquation entre un ensemble d’informations et un ensemble de critères adéquats à l’objectif fixé, en vue de prendre une décision (e Ketele, 1982).

## 2. Types d’évaluation ?

Au cours de son apprentissage, l’élève est amené·e à passer différentes formes d’ évaluation dans le but de vérifier si les objectifs définis par l’enseignant·e sont atteints.

Il est important de préciser qu’une évaluation n’est pas obligatoirement notée.  Son objectif premier est d’aider l’élève à savoir ce qui est acquis et ce qui ne l’est pas. A contrario, une note doit être systématiquement justifiée et expliquée à l’élève.

De manière générale, il existe trois formes d’évaluation qui correspondent à trois moments distincts de l’apprentissage, à savoir :

## 2.1. L’ évaluation ****diagnostique****

Elle se situe avant la séquence d’apprentissage, et permet de faire le point sur les acquis et les connaissances de l’élève. Elle permet également à l’enseignant·e d’établir son programme d’enseignement.
***Exemple :*** L’élève passe un test de connaissances à la rentrée pour fournir un état des lieux.

Un outil d’évaluation en ligne tel qu’un Test de Positionnement en Langues (TPL) permet d’évaluer les connaissances en langues. Il le fait selon le Cadre Européen de Référence pour les Langues. Ce référentiel définit trois niveaux (A pour un utilisateur élémentaire, B pour un utilisateur indépendant et C pour un utilisateur expérimenté). Ces trois niveaux sont subdivisés en six niveaux allant du A1 au C2.

Le TPL évalue principalement quatre compétences : la compréhension écrite, la compréhension orale, la production écrite ainsi que la grammaire. Des exemples peuvent inclure la conjugaison, le lexique ou encore la structure de la phrase . Une fois que l’élève a complété le test, elle·il obtient un aperçu de son niveau linguistique et peut être ainsi redirigé·e vers un cours de langue adapté à son niveau.

## 2.2. L’ évaluation****formative****

Elle a lieu pendant la séquence, et permet à l’élève de repérer ses erreurs, ses lacunes. Elle permet à l’enseignant·e de réguler, d’adapter ses prochaines séquences d’apprentissage selon les résultats de l’élève afin de l’accompagner vers sa réussite.
***Exemple :*** l’élève est interrogée à l’écrit ou à l’oral sur la séance précédente ou en fin de séance.

## 2.3. L’ évaluation ****sommative ou certificative****

Elle se trouve au terme d’un apprentissage, et permet à l’élève de vérifier si elle·il a atteint les objectifs fixés par l’enseignant·e et de se positionner par rapport à la classe. Pour l’enseignant·e, cette évaluation établit un bilan final en vue d’une orientation et/ou de délivrer une certification, un diplôme.
***Exemple :*** l’élève passe plusieurs contrôles terminaux pour valider son année et obtenir son diplôme universitaire.

Selon l’objet, l’évaluation peut être **normative**, c’est-à-dire que l’élève est évalué·e puis classé·e par rapport aux autres élèves.
***Exemple :*** l’élève obtient une note de 16 et se retrouve en tête parmi les meilleurs de la classe.

L’évaluation peut être également **critériée**, c’est-à-dire que l’élève est évalué·e indépendamment des autres. Cette dernière se base sur l’écart entre ce qui est principalement attendu, recherché et la prestation de l’élève. Ainsi elle renseigne sur le niveau de performance effectué par l’élève seul·e.
***Exemple :*** l’élève est capable d’expliquer des connaissances linguistiques. Si elle·il a atteint cet objectif, elle·il peut passer à une étape d’apprentissage supérieure.

En résumé, chaque évaluation à sa propre finalité et il est ainsi nécessaire de varier les types d’évaluation pour un dispositif pédagogique plus approprié en tenant compte de l’élève, de l’enseignant·e ou encore de l’institution.

**3.Fonctions de l’évaluation**

**3.1.La fonction sociale.**

Par fonction sociale de l'évaluation, il faut entendre les responsabilités écono¬

miques, sociales et idéologiques du système éducatif, qui surdéterminent les

contenus et les formes d'acquisition des savoirs ainsi que l'évaluation des

acquis

"Il faut bien constater , cependant, que la manière qu’ont les institu¬

tions d’appréhender l'évaluation en dit plus long, sur leurs intentions

politiques et éducatives que les longs discours qu'elles tenaient jus¬

que-là sur leurs objectifs. ”

Jean-Pierre Chesne, Editorial du /?°56 de la revue Pour, " L'éva¬

luation ".

Mentionnons ici, quelques mécanismes de perversion qui devraient interroger

**la fonction sociale** de l'évaluation et qui ont été révélés par les travaux des

sociologues (3) :

— Y-a-t-il toujours adéquation entre le label de compétence que décerne l'ob¬

tention de l'examen final et les besoins des métiers correspondants ?

— Ne s'opère-t-il pas, parfois , un manque à gagner préjudiciable dans le trans¬

fert des connaissances acquises dans les pratiques professionnelles?

— La régulation économique n'interfère-t-elle pas dans les procédures d'orien¬

tation au point que l'on peut se demander si, souvent, l'école oriente dans

des filières, moins en tenant compte des compétences des apprenants qu'en

s'adaptant aux exigences du marché du travail ?

**3.2.La fonction pédagogique.**

Les savoirs, à l'intérieur du système éducatif sont appréhendables selon deux

points de vue différents:

— en termes d'apprentissage et d'appropriation des connaissances dans

la perspective des apprenants

— en termes d'enseignement et de stratégies pédagogiques dans la

perspective des enseignants

Par fonction pédagogique de l'évaluation, il faut donc entendre la possibilité,

pour les apprenants, de faire le point sur leurs acquis, à tout moment de l'ap¬

prentissage, et le moyen, pour les enseignants, de modifier leurs méthodes sui¬

vant les effets produits.

Cette fonction pédagogique de l'évaluation est, bien entendu, étroitement

dépendante du mode de travail pédagogique dans lequel s'insère la pratique de

l'enseignant.

**4.Outils d’évaluation**

**Listes de vérification, barèmes de notation et grilles d'évaluation** sont des outils d'évaluation énonçant des critères précis qui permettent aux enseignants et aux élèves de porter des jugements sur le développement des compétences. Ils énumèrent les habiletés, les attitudes, les stratégies et les comportements particuliers à évaluer et offrent des façons systématiques d'organiser l'information concernant un élève ou un groupe d'élèves. Des exemples de ces outils figurent plus loin dans cette section.

**Les listes de vérification** se présentent généralement sous la forme d'énoncés qui correspondent à des critères précis et auxquels il faut répondre par oui ou par non.

Elles peuvent s'appliquer à un élève donné, à un groupe d'élèves ou à toute la classe et sont à usage unique ou à usages multiples.

**Les barèmes de notation** indiquent le degré ou la fréquence de certains comportements et de certaines habiletés, stratégies ou attitudes chez l'apprenant. Ils peuvent servir à recueillir des données sur un seul élève ou sur un groupe d'élèves et ne servent généralement qu'une seule fois. Certains barèmes peuvent servir plusieurs fois si les élèves ou l'enseignant remplissent le même barème à divers moments de l'année scolaire et font des comparaisons.

**Les grilles d'évaluation** sont une forme de barème de notation plus détaillée qui prévoit plusieurs critères précis pour chacun des niveaux du barème. Elles peuvent servir à évaluer un élève ou un groupe d'élèves et, comme pour les barèmes, elles peuvent faire l'objet de comparaisons dans le temps.

La qualité de l'information recueillie au moyen de listes de vérification, de barèmes de notation et de grilles d'évaluation dépend beaucoup de la qualité des indicateurs d'apprentissage. Son utilité dépend également de la participation directe des élèves à l'évaluation et à l'interprétation des commentaires.

Les grilles d'évaluation :

• sont des lignes directrices qui établissent la qualité des performances ou des produits;

• reposent sur des normes;

• sont des séries d'indicateurs pour chaque niveau de performance;

• sont des outils d'évaluation qui font état de critères bien définis en vue de l'évaluation;

• reposent sur des critères;

• permettent de faire une évaluation approfondie;

• sont élaborées par les enseignants et par les élèves;

• peuvent servir d'outils d'autoévaluation pour les élèves.

Les grilles d'évaluation sont utiles, car :

• par rapport aux listes de vérification ou aux barèmes de notation, elles permettent de communiquer des données plus approfondies sur le plan de l'enseignement et de l'évaluation;

• elles expliquent clairement ce que l'on attend des élèves au début d'un projet ou d'un devoir;

• elles fournissent des indicateurs précis de qualité sur lesquels on peut se baser pour porter des jugements;

• elles permettent aux élèves d'évaluer eux-mêmes leur travail ou de recevoir des commentaires de leurs camarades;

• elles permettent de faire une évaluation précise et complète des points forts des élèves et des domaines qui ont besoin d'être améliorés relativement à une habileté ou à un sujet particulier;

• elles aident les élèves à établir des critères pour créer des produits de qualité et pour reconnaître la qualité des processus utilisés.

Pour élaborer des grilles d'évaluation, inspirez-vous de modèles, examinez les programmes d'études et énumérez les critères essentiels, définissez les niveaux de qualité et révisez l'échelle utilisée. Dans la mesure du possible, ces grilles d'évaluation devraient être établies avec la participation des élèves. Pour commencer, il est bon d'expliquer à quoi ressemble un travail de bonne qualité. Une fois que la « norme » est établie, il est facile de définir le niveau de performance exemplaire et le niveau de performance insatisfaisant. Les meilleures grilles d'évaluation comportent de trois à cinq niveaux descriptifs pour permettre l'évaluation objective du produit ou de la tâche. Elles sont particulièrement utiles lorsqu'elles ont été perfectionnées et regroupées en une série d'échantillons de travaux indiquant une performance acceptable et exemplaire. Cela permet aux élèves de disposer d'un ensemble de travaux de qualité dont ils peuvent s'inspirer. Les grilles d'évaluation peuvent servir à accorder des notes en faisant correspondre une note à chacun des niveaux de performance et en calculant le total obtenu.

**Les entretiens** donnent aux élèves et à l'enseignant des occasions de discuter des points forts de l'apprentissage et des domaines à améliorer, mais aussi des occasions d'établir des objectifs. Au cours d'entretiens, on peut apprendre bien des choses sur ce que l'élève comprend de l'information, sur ses attitudes par rapport à l'apprentissage et sur les habiletés et les stratégies dont il se sert pendant le processus d'apprentissage. Les entretiens permettent également de personnaliser l'enseignement, d'orienter les élèves vers du matériel plus stimulant et de déterminer leurs besoins à venir sur le plan éducatif.

Les entretiens sont généralement des rencontres conviviales de courte durée avec un élève ou un petit groupe d'élèves. Ils consistent notamment à écouter, à interroger et à répondre à des fins diagnostiques. Par contre, les entrevues sont des entretiens qui visent à recueillir des renseignements précis. Elles peuvent consister en une série de questions posées dans un but bien précis ou d'une série de questions écrites auxquelles l'élève doit répondre également par écrit. Par exemple, vous pouvez avoir besoin de renseignements sur ce qu'un élève a fait d'un texte et, à cet effet, vous pouvez avoir une entrevue ou un entretien officiel avec l'élève pour lui poser des questions directement liées à un aspect particulier

de sa performance. Avant l'entrevue, préparez une liste de questions possibles sur le texte en question. Consultez l'ouvrage de Rhodes (1993) pour trouver diverses questions utilisées au cours d'entrevues portant sur le cours de langue.

Ces questions ont été choisies pour recueillir des données approfondies sur l'engagement de l'élève par rapport au texte. Elles ne doivent pas se transformer en interrogatoire.

Selon F. Leon Paulson (1991, p. 60), **un portfolio** est [trad. libre] « une collection délibérée des travaux d'un élève illustrant les efforts, les progrès et les réalisations de celui-ci dans un ou plusieurs domaines. La collection sous-entend que l'élève a participé à la sélection des travaux et doit inclure les critères utilisés pour juger du mérite de ces travaux ainsi que des preuves de réflexion personnelle de la part de l'élève. »

Sur le plan physique, le portfolio rassemble des travaux qui peuvent être classés par ordre chronologique, par matière, par type de travail ou par objectif. Sur le plan de la conception, la structure du portfolio correspond aux objectifs de l'enseignant en ce qui concerne l'apprentissage de l'élève. Par exemple, l'enseignant peut demander à l'élève d'autoévaluer un échantillon de son travail puis de procéder à une réflexion personnelle et d'établir un objectif d'apprentissage pour l'avenir. L'autoévaluation de l'échantillon et la feuille d'objectif peuvent être ajoutées au portfolio.